

 COMMUNE DE ROBION Arrondissement d'APT	DE 2023-027 EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROBION SÉANCE du 04 avril 2023
---	---

L'an deux mil vingt-trois et le quatre avril à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 28 mars 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Guy HOAREAU, Danielle MARROU, Marc VALERO, Monique JOANNY, Laurent MARIANELLI, Marie-José SCHREIDER, Gwénaél LOUAISEL, Marylise GEORGEN, Odile MOUGEOT, Michel NOUVEAU, Alain LARGERON, Marie-José MONFRIN, Bernard BOUDOIRE, Franck STARON, Bijan AZMAYESH, Séverine BERGERET, Noël STEBE, Jean-Yves RICHAUD, Samuel PAGNETTI, Jean-Noël JAUBERT

Absente : Valérie MOUTTE

Absents excusés : Jean-Claude VASSOUT, Syndie FABRE, Olivia HILAIRE, Florian MOLLIEUX, Christine NALLET

Pouvoir de : Jean-Claude VASSOUT à Marc VALERO, Syndie FABRE à Danielle MARROU, Olivia HILAIRE à Gwénaél LOUAISEL, Florian MOLLIEUX à Marie-José SCHREIDER, Christine NALLET à Séverine BERGERET

Secrétaire de séance : Monique JOANNY

5.7.1 – Parc Naturel Régional du Luberon – Révision des statuts

Monsieur Michel NOUVEAU, conseiller municipal, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 5721-1 et suivants,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Régional du Luberon,

Vu la délibération 2023 CS 01 du Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Régional du Luberon en date du 07 février 2023 portant révision de ses statuts,

Vu le projet de statuts du Parc Naturel Régional du Luberon révisé ;

Considérant qu'il revient désormais aux assemblées délibérantes des collectivités territoriales adhérentes au Parc Naturel Régional du Luberon de se prononcer sur cette révision des statuts ;

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité (21 présents + 5 pouvoirs),

APPROUVE la révision des statuts du syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional du Luberon.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'application de cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400992-20230405-DE_2023_027-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

Pour extrait certifié conforme,
ROBION, le 05 avril 2023
Le Maire,
Patrick SINTES



La secrétaire de séance
Monique JOANNY